

Le Département de la Gironde recrute un.e  
**Médecin de PMI responsable de pôle (H/F)**  
à pourvoir au  
Pôle Territorial Solidarité Sud Gironde  
Direction de la Promotion de la Santé  
Pôle Solidarité Développement Social  
Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité (DGAS)

*Catégorie A – Filière Médico-sociale – Cadre d'emplois des Médecins territoriaux*

---

**Définition du poste :**

La Gironde est le plus vaste département de France. C'est un territoire attractif qui connaît un très grand dynamisme démographique avec une augmentation annuelle de population de plus de 20 000 habitant.e.s. C'est le premier département viticole et le deuxième département forestier de France. C'est un territoire riche et diversifié (de l'estuaire de la Gironde au bassin d'Arcachon, de la dune du Pilat au terroir Sud-Girondin...). La Gironde représente un patrimoine remarquable avec Bordeaux et de nombreux sites inscrits au patrimoine mondial Unesco comme le Phare de Cordouan.

Sous l'autorité hiérarchique du Médecin directeur.rice départemental.e de la promotion de la santé, participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique départementale de PMI dans ses missions de promotion de la santé de l'enfant et sa famille, des modes d'accueil, des adolescents et des adultes. Au sein d'un pôle territorial de solidarité (PTS), pilote et anime l'équipe de professionnels placés sous sa responsabilité hiérarchique. Garantit la mise en oeuvre des politiques de promotion de la santé sur son territoire en lien fonctionnel avec les directions adjointes du siège. Assure les articulations entre les différentes missions santé de la Direction Promotion Santé (DPS) sur son territoire. Contribue à une approche globale de la santé sur son territoire avec le/la directeur.rice de pôle.

**Lieu de travail :** Pôle santé - 34 cours du Général Leclerc 33210 LANGON

Des formations peuvent être mises en place au moment de la prise de fonction.

**Comment postuler ...**

Les agents intéressés par ce poste doivent faire acte de candidature en joignant :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- le dernier arrêté statutaire (pour les titulaires)
- le dernier bulletin de salaire **ainsi que celui de décembre dernier**
- pour les lauréats, joindre l'attestation de réussite au concours et l'attestation d'inscription sur liste d'aptitude

NB – tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

**AU PLUS TARD LE 13 JUILLET 2024**

Par le formulaire "répondre à l'offre"

dans la rubrique emploi de notre site internet gironde.fr : <https://www.gironde.fr/offres-d-emploi>

---

→ Ci-après la fiche de poste complète (rattachement, activités et compétences)

*Cette fiche de poste peut évoluer en fonction des besoins de service*

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <b>Intitulé du poste</b>              | Médecin de PMI responsable de pôle                   |
| <b>Document soumis au CT du</b>       | 22/09/2022   |
| <b>Date de création de la fiche :</b> | <b>Date de modification de la fiche :</b> 30/06/2022 |

| 1 - CADRE GENERAL DU POSTE  |  |   |                               |
|---|--|---|-------------------------------|
| <b>Métier d'appartenance du poste</b>                                     | Manager opérationnel en santé publique ▼   |   |                               |
| <b>Domaine d'activité</b>   | Management   |   |                               |
| <b>Famille Professionnelle</b>  | Management   |   |                               |
| <b>Définition du métier de rattachement</b>                               | Participe à l'élaboration et à l'exécution de la politique départementale de santé correspondant à son domaine de compétence. Pilote et anime une équipe de professionnels de la santé ou du secteur médico-social. Fixe les objectifs collectifs de ces équipes. Assure le suivi et le contrôle de la mise en oeuvre. Rend compte de l'activité et des résultats obtenus.   |   |                               |
| <b>Définition du poste</b>  | Sous l'autorité hiérarchique du Médecin directeur.rice départemental.e de la promotion de la santé, participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique départementale de PMI dans ses missions de promotion de la santé de l'enfant et sa famille, des modes d'accueil, des adolescents et des adultes. Au sein d'un pôle territorial de solidarité (PTS), pilote et anime l'équipe de professionnels placés sous sa responsabilité hiérarchique. Garantit la mise en oeuvre des politiques de promotion de la santé sur son territoire en lien fonctionnel avec les directions adjointes du siège. Assure les articulations entre les différentes missions santé de la Direction Promotion Santé (DPS) sur son territoire. Contribue à une approche globale de la santé sur son territoire avec le/la directeur.rice de pôle. |   |                               |
| <b>Cadre statutaire</b>   | <b>Filière</b>   | <b>Catégorie</b>  | <b>Cadre d'emplois</b>        |
|   | Médico-sociale   | A   | Médecins territoriaux         |
| <b>Rattachement du poste</b>  | <b>Rattachement</b>  |   |                               |
|   | <b>Direction Générale Adjointe (DGA) :</b>   | DGA CHARGÉE DE LA SOLIDARITE<br>Pôle Solidarité Vie Sociale |                               |
|   | <b>Direction :</b>   | DIRECTION PROMOTION DE LA SANTE                             |                               |
|   | <b>Service ou autre structure :</b>  | Pôle Territorial de Solidarité Sud Gironde                  |                               |
|   | <b>Bureau ou autre structure :</b>   |   |                               |
|   | <b>Résidence administrative :</b>  | Langon  |                               |
| <b>Intitulé du poste occupé par le hiérarchique N+1 :</b>                 | Médecin Directeur.rice de la DPS   |   |                               |
| <b>Fonction d'encadrement (*)</b>   | <b>OUI</b>   | <b>X</b>  | <b>NON</b>                    |
|   | <b>Nombre d'agents encadrés :</b>  |   |                               |
|   | <b>R.I.C.E : cadre réservé à la DRH</b>  |   |                               |
|   | <b>Niv.1</b>   | <b>Niv.2</b>  | <b>Niv.3</b>                  |
|   |  | <b>Niv.4</b>  |                               |
| <b>Durée hebdomadaire de travail lié au poste et quotité du poste (*)</b> | <b>Temps complet :</b>   | <b>Temps non complet(Quotité) :</b>                         | <b>Horaires spécifiques :</b> |
|   | X  |   | Nbre d'heures :               |

(\*) mettre une "X" selon le choix et/ou apporter les précisions demandées

| 2 – ACTIVITES  |  |  |
|--|--|--|
|  | Activités du métier de rattachement  | Reprendre et décrire, au niveau du poste, au minimum 4 activités   |
| <b>Activités "principales" issues du métier de rattachement</b>              | Développer les partenariats et représenter l'institution au sein des différentes instances   | Représenter le Département au sein des instances locales. Développer des projets de santé territoriaux et les partenariats nécessaires dans les différents domaines de la DPS (champs médico-social et sanitaire)  |
|  | Elaborer et mettre en oeuvre, en veillant à l'équité départementale, la politique médico-sociale et/ou de santé correspondant à son domaine de compétences   | Elaborer et mettre en oeuvre les politiques départementales de santé sur son pôle en lien avec le/la directeur.rice et en respectant les orientations portées par les services de la DPS   |
|  | Impulser la réflexion, l'analyse, l'évaluation, la recherche et l'innovation dans son champ de compétences   | Etre force de proposition pour impulser la réflexion des professionnels de la Direction, pour évaluer la priorisation des actions et pour innover dans les modalités de mise en oeuvre   |
|  | Organiser au sein de son entité les différentes expertises et évaluations nécessaires  | Organiser une fonction de conseil, d'expertise auprès du/de la Directeur.rice de pôle Territorial, et des partenaires. Contribuer au diagnostic territorial en santé du pôle   |
|  | Piloter, animer et coordonner l'équipe dont il a la responsabilité   | Piloter, animer et coordonner les professionnels de santé du jeune enfant et des modes d'accueil. Créer une dynamique d'équipe de tous les professionnels de la Direction du pôle. Encadrer hiérarchiquement les médecins de PMI, les puéricultrices de pôle et les psychologues |
|  | Rédiger des rapports d'activités et rendre compte à sa hiérarchie  | Assurer le suivi des priorités, des chantiers, le tableau de bord du pôle et élaborer en conséquence le rapport d'activité du pôle en lien avec le bureau d'épidémiologie et de santé publique   |
| <b>Autres activités du poste (de 0 à 6 autres activités en saisie libre)</b> | Développer la démarche de promotion de la santé auprès des professionnels de la direction et des acteurs de santé girondins. Favoriser l'interdisciplinarité dans l'exercice des différentes missions de PMI en collaboration étroite avec les puericultrices de pôle                      |  |
|  | Veiller à la cohérence des actions de la Direction Promotion de la Santé avec les autres actions de santé du territoire, s'impliquer dans les Contrats Territoriaux de Santé et être le/la référent.e des projets de maison de santé pluridisciplinaire ou de centres de santé sur son PTS |  |
|  | Organiser la continuité de service sur le pôle et contribuer à la continuité entre pôles   |  |
|  | Assurer l'animation d'un réseau local en santé permettant la prise en charge la plus adaptée à chaque consultant.e   |  |
|  | Contribuer, à hauteur de 20% maximum de son temps de travail, à l'exercice des missions santé du jeune enfant sur son territoire en assurant des consultations médicales   |  |
|  | Contribuer à des chantiers impulsés par l'institution et/ou la direction en animant la réflexion et en exerçant une fonction de relais de la direction sur ces chantiers   |  |

### 3 - COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES DU POSTE

|   | Compétences du métier de rattachement   | Préciser, autant que nécessaire, au niveau du poste les savoirs et savoir-faire du métier de rattachement choisis   | Niveau de compétences attendu sur le poste (menu déroulant)                               |
|---|---|---|---|
| <b>Connaissances théoriques, générales, procédurales ou spécialisées (SAVOIRS) issues du métier de rattachement</b> | Connaissance des enjeux et évolutions de la politique dont il a la charge   | en particulier pour ce qui est des missions confiées à la Direction Promotion de la Santé : santé sexuelle, périnatalité, santé du jeune enfant, modes d'accueil, santé des adolescents et des adultes en précarité | Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise) |
|   | Connaissance des méthodes et outils de management   | pour encadrer les équipes et renforcer le travail entre le siège et les territoires   | Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise) |
|   | Connaissance du cadre technique, législatif et réglementaire, des missions d'action sociale et/ou de santé publique | relatif à son exercice professionnel et aux politiques de santé du conseil départemental (code de la santé publique) et notamment de la politique de protection maternelle et infantile                             | Niveau 2 : doit maîtriser de façon autonome (maîtrise)                                    |
| <b>Savoirs pratiques techniques (SAVOIR-FAIRE) issues du métier de rattachement</b>                                 | Capacité à identifier, à mobiliser et à développer des partenariats   | en particulier en interne, entre institutions et avec le milieu du soin (établissements de santé et libéraux, associations)   | Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise) |
|   | Capacité à piloter, à animer et à mobiliser une entité  | animation, encadrement, soutien technique d'une équipe de professionnels de santé   | Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise) |
|   | Capacité à planifier les besoins budgétaires et humains et à préparer les arbitrages budgétaires                    | pour ce qui est des projets locaux relevant de sa compétence  | Niveau 2 : doit maîtriser de façon autonome (maîtrise)                                    |
| <b>Autres compétences du poste (de 0 à 6 autres compétences à sélectionner dans le référentiel compétences)</b>     | <b>Autres savoirs et savoir-faire issus du référentiel de compétences</b>   | <b>Précisions au niveau du poste</b>  | <b>Niveau de compétences attendu sur le poste (menu déroulant)</b>                        |
|   | Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité  | en garantissant la connaissance et la veille concernant les DASRI et les protocoles d'hygiène   | Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise) |
|   | Capacité à être force de proposition  | pour impulser la réflexion des professionnels de la Direction Promotion de la Santé, pour évaluer la priorisation des actions et pour innover dans les modalités de mise en oeuvre                                  | Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise) |
|   | Connaissance des techniques de diagnostic territorial   | pour rendre pertinent son avis lors des projets locaux relevant de sa compétence  | Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise) |